

Taux d'intérêt du barème des participations et taux de rendement du compte des contrats avec participation rendement historique sur 30 ans

Le tableau suivant montre le taux de rendement du compte des contrats avec participation de l'Équitable et le rendement historique du taux d'intérêt du barème des participations sur 30 ans en comparaison avec d'autres indicateurs économiques bien connus. Les rendements du compte des contrats avec participation représentent les rendements obtenus sur les éléments d'actif détenus dans le compte dans une année civile donnée; les rendements sont nets des frais de placement et tiennent compte des rendements des avances sur contrat. Le taux d'intérêt du barème des participations est lissé et ne tient pas compte des avances sur contrat.

Année	Rendement du compte des contrats avec participation de l'Équitable	Taux d'intérêt du barème des participations de l'Équitable	Indice de rendement global S&P/TSX	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1993	9,55 %	10,70 %	32,55 %	7,24 %	6,40 %	1,70 %
1994	9,63 %	10,20 %	-0,18 %	8,26 %	7,40 %	0,20 %
1995	9,43 %	10,20 %	14,53 %	7,93 %	7,10 %	1,80 %
1996	9,14 %	9,60 %	28,35 %	6,86 %	5,60 %	2,20 %
1997	8,54 %	10,00 %	14,98 %	5,87 %	4,70 %	0,80 %
1998	8,32 %	9,10 %	-1,58 %	5,26 %	4,40 %	1,00 %
1999	8,23 %	8,80 %	31,71 %	5,56 %	4,80 %	2,60 %
2000	8,23 %	8,80 %	7,41 %	5,96 %	5,30 %	3,20 %
2001	7,74 %	8,80 %	-12,57 %	5,32 %	4,00 %	0,70 %
2002	8,02 %	8,80 %	-12,44 %	5,08 %	3,90 %	3,80 %
2003	7,70 %	8,40 %	26,72 %	4,54 %	3,10 %	2,10 %
2004	7,64 %	8,20 %	14,48 %	4,34 %	2,90 %	2,10 %
2005	7,48 %	8,20 %	24,13 %	3,89 %	2,70 %	2,10 %
2006	7,59 %	7,90 %	17,26 %	4,18 %	3,20 %	1,70 %
2007	7,30 %	7,90 %	9,83 %	4,25 %	3,30 %	2,40 %
2008	4,92 %	7,90 %	-33,00 %	3,36 %	3,01 %	1,20 %
2009	8,58 %	7,40 %	35,05 %	2,84 %	1,95 %	1,30 %
2010	7,80 %	7,10 %	17,61 %	2,88 %	2,00 %	2,40 %
2011	6,00 %	7,10 %	-8,71 %	2,47 %	1,87 %	2,30 %
2012	7,34 %	6,80 %	7,19 %	1,63 %	1,65 %	0,80 %
2013	8,54 %	6,80 %	12,99 %	1,99 %	1,63 %	1,20 %
2014	8,25 %	6,80 %	10,55 %	1,86 %	1,92 %	1,50 %
2015	4,03 %	6,80 %	-8,32 %	1,19 %	1,47 %	1,60 %
2016	7,23 %	6,50 %	21,08 %	1,02 %	1,41 %	1,50 %
2017	6,90 %	6,50 %	9,10 %	1,61 %	1,39 %	1,90 %
2018	3,70 %	6,35 %	-8,89 %	2,22 %	1,69 %	2,00 %
2019	7,49 %	6,20 %	22,90 %	1,53 %	2,08 %	2,20 %
2020	5,15 %	6,20 %	5,60 %	0,65 %	1,28 %	0,70 %
2021	11,07 %	6,05 %	25,09 %	1,27 %	0,99 %	4,80 %
2022	3,04 %	6,05 %	-5,84 %	2,78 %	2,87 %	6,30 %
Rendements moyens						
5 ans	6,05 %	6,17 %	6,85 %	1,69 %	1,78 %	3,18 %
10 ans	6,51 %	6,42 %	7,74 %	1,61 %	1,67 %	2,36 %
20 ans	6,87 %	7,05 %	8,47 %	2,52 %	2,12 %	2,10 %
30 ans	7,47 %	7,86 %	8,67 %	3,77 %	3,19 %	2,00 %
Écart-type depuis 1993	1,81 %	1,39 %	16,14 %	2,18 %	1,80 %	1,25 %

Taux de rendement du compte des contrats avec participation

Le taux de rendement du compte des contrats avec participation représente le rendement obtenu sur les éléments d'actif détenus dans le compte dans une année civile donnée. Il est un indicateur de la rentabilité d'un placement à court terme.

Le taux de rendement fluctue à la hausse et à la baisse selon l'état de l'économie. Les rendements des actions ordinaires et de l'immobilier sont évalués selon la valeur du marché et ne sont pas atténués. Les obligations sont présumées détenues jusqu'à leur échéance. Les marchés des actions et la défaillance des entreprises affectent également le taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Lors de périodes caractérisées par des taux d'intérêt élevés, le taux de rendement du compte des contrats avec participation a tendance à augmenter. Lors de périodes caractérisées par de bas taux d'intérêt, le taux de rendement du compte des contrats avec participation a tendance à diminuer. On constate souvent un écart temporaire. En conséquence, il y a moins de fluctuations générales du taux de rendement du compte des contrats avec participation par rapport aux éléments d'actif dans ces marchés et aux variations des taux d'intérêt.

Taux d'intérêt du barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations ne représente qu'un des facteurs servant à déterminer les participations versées au titre d'un contrat avec participation. D'autres facteurs comprennent les résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et les autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

Le taux d'intérêt du barème des participations et le taux de rendement du compte des contrats avec participation sont deux taux différents.

Le taux d'intérêt du barème des participations lisse les hausses et les baisses observées du compte des contrats avec participation. Le taux d'intérêt du barème des participations ne tient pas compte des avances sur contrat.

En raison du lissage, les augmentations et les diminutions du taux d'intérêt du barème des participations auront pour effet de retarder l'évolution du contexte des taux d'intérêt ainsi que les rendements du compte des contrats avec participation. La diminution des taux d'intérêt ou le maintien d'un contexte de bas taux d'intérêt signifiera possiblement des diminutions subséquentes du taux d'intérêt du barème des participations. Si le contexte de taux d'intérêt devait s'améliorer au fil du temps, le taux d'intérêt du barème des participations pourrait alors augmenter.

Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration.

Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction du rendement des placements réels du compte des contrats avec participation et du bloc de contrats avec participation. Des améliorations apportées à certaines des composantes peuvent aider à contrebalancer les baisses observées dans d'autres composantes. Par exemple, des améliorations sur le plan de la mortalité peuvent aider à contrebalancer l'effet de la chute des taux d'intérêt sur le rendement des placements. Les données sont en date du 31 décembre de l'année applicable, autres que le taux d'intérêt du barème des participations qui est en date du 1^{er} juillet de l'année applicable. Les rendements moyens sont calculés en utilisant une méthode géométrique. Les résultats du passé ne sont pas garants du rendement futur. Source : Statistique Canada, Banque du Canada, L'Équitable.
^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.